

Liberte Politique

/

Accord en vue avec la Fraternité Saint-Pie-X

Article rédigé par *Michel Janva*, le 31 janvier 2017

[Source : Le Salon Beige]

Selon Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission pontificale « *Ecclesia Dei* », au site Internet Vatican Insider (via La Croix) :

En ce moment, nous travaillons à perfectionner certains aspects de la forme canonique qui sera celle d'une prélatrice personnelle ».

Sur la déclaration de Mgr Fellay, hier, concernant la reconnaissance par Rome des ordinations, Mgr Pozzo précise :

« Le Saint-Siège permet et tolère les ordinations de la FSSPX, tout en continuant à les considérer valides mais non licites, après communication des noms des ordinands à l'évêque du lieu ». « Le pape François a concédé seulement la légitimité de l'administration du sacrement de pénitence et de l'onction des malades. C'est justement **pour que tous les autres sacrements, quoique déjà valides, deviennent licites, qu'il est nécessaire d'arriver à une solution canonique qui reconnaisse la Fraternité.** »

Selon Vatican Insider, **l'essentiel des problèmes doctrinaux avec Écône a été résolu**, Rome demandant aux membres de la FSSPX ce qui est nécessaire pour être catholique : dire la profession de foi, croire en la validité des sacrements célébrés selon le Novus Ordo et l'obéissance au pape.

Michel Janva